



ANN016 · CONTEXTE DE LA NAISSANCE DE JÉSUS (NATIVITÉ) ET SON ENFANCE

Le voyage en Égypte

Matthieu mentionne un voyage en Égypte, ce qui soulève plusieurs interrogations, notamment en raison des renseignements fournis par Luc qui semblent contredire ce récit...

EN BREF

L'article analyse le voyage en Égypte de la Sainte Famille selon Matthieu, et son absence chez Luc. Il explore les implications théologiques et historiques de cette divergence et propose une complémentarité des récits évangéliques.

LECTURE
31 min

RÉFÉRENCES
29

LIVRES CITÉS
5

NIVEAU
Moyen

PUBLIC
Intermédiaire

PUBLIÉE
30/03/2025

MISE À JOUR
16/04/2026

CLASSEMENT

PARCOURS	Culture, coutumes et contexte historique du Nouveau Testament
THÈME	Naissance et enfance de Jésus
THÈME	Vie de Jésus enfant
SÉRIE	Récits de l'enfance de Jésus selon Luc

PERSONNAGES
Joseph · Marie · Jésus · Hérode

LIEUX
Égypte · Nazareth · Galilée

PÉRIODES
période de l'enfance de Jésus

MOTS-CLÉS
voyage · Égypte · Joseph · Marie · Jésus · Matthieu · Luc

NOTIONS
fuite en Égypte · divergence évangélique

RÉFÉRENCES BIBLIQUES
Matthieu 2.13-15 · Luc 2.39

SOMMAIRE

Pour plus d'informations	2
Introduction	2
Luc 2.39 (S21)	4
Conclusion	8
Lexique	10

RÉSUMÉ

L'article "ANN016 - Le voyage en Egypte" explore le récit de la fuite en Égypte de Joseph, Marie et Jésus comme présenté dans l'Évangile selon Matthieu. Il met l'accent sur l'absence de ce récit dans les autres Évangiles, en particulier celui de Luc, qui rapporte un retour direct à Nazareth après les prescriptions légales. Le texte examine les implications historiques et théologiques de ces différences, tout en suggérant une possibilité de complémentarité plutôt que de contradiction entre les récits évangéliques. L'étude se penche sur les motivations des évangélistes dans leur choix de contenu, considérant les besoins spécifiques de leurs publics respectifs, tels que le lien entre les événements et les Écritures prophétiques pour Matthieu et une narration synthétique et accessible pour Luc. En fin de compte, l'article appelle à une analyse approfondie pour comprendre les raisons et les circonstances de la fuite en Égypte, tout en soulignant la diversité rédactionnelle des évangiles.

Pour plus d'informations

Vous pouvez consulter :

- [ANN012 : Les Mages d'Orient à Bethléem](#)
- [ANN018 : Les frères et sœurs de Jésus](#)
- [ANN046 : Les exigences techniques d'édition au premier siècle](#)
- [Les Evangiles](#)

Introduction

L'étude du voyage en Égypte de Joseph, de Marie et de Jésus repose essentiellement sur le témoignage de l'Évangile selon Matthieu (Matthieu 2.13-15). Ce récit, absent des autres traditions évangéliques, soulève plusieurs interrogations d'ordre historique et littéraire, notamment en raison du silence de l'Évangile selon Luc, qui semble suggérer un retour direct à Nazareth après l'accomplissement des prescriptions de la Loi (Luc 2.39).

Dès lors, plusieurs questions se posent : la fuite en Égypte correspond-elle à un événement historiquement plausible ? Comment interpréter l'absence de ce récit chez Luc, ainsi que chez Évangile selon Marc et Évangile selon Jean ? Faut-il envisager une contradiction entre les sources ou, au contraire,

une complémentarité rédactionnelle ?

L'objectif de cette étude est d'examiner les données fournies par Matthieu et Luc, en les replaçant dans leur contexte historique et théologique, afin de proposer une interprétation cohérente des événements, tout en distinguant soigneusement ce qui relève de l'information textuelle, de l'hypothèse et de la tradition.

I. Les informations de Matthieu et de Luc

Matthieu 2.13-15 (Louis Segond S21)

Lorsqu'ils furent partis, un ange du Seigneur apparut dans un rêve à Joseph et dit: «Lève-toi, prends le petit enfant et sa mère, fuis en Egypte et restes-y jusqu'à ce que je te parle, car Hérode va rechercher le petit enfant pour le faire mourir.»

Joseph se leva, prit de nuit le petit enfant et sa mère et se retira en Egypte.

Il y resta jusqu'à la mort d'Hérode, afin que s'accomplisse ce que le Seigneur avait annoncé par le prophète: J'ai appelé mon fils à sortir d'Egypte.

Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Luc 2.39 (Louis Segond S21)

Après avoir accompli tout ce que prescrivait la loi du Seigneur, Joseph et Marie retournèrent en Galilée, à Nazareth, leur ville.

Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Le récit de la fuite en Égypte est rapporté exclusivement par l'Évangile selon Matthieu, qui situe cet événement immédiatement après la visite des mages (Matthieu 2.13-15). Le texte décrit une intervention divine sous forme de songe, ordonnant à Joseph de fuir avec l'enfant et sa mère afin d'échapper à la menace de Hérode le Grand. Le séjour en Égypte se prolonge « jusqu'à la mort d'Hérode », et est interprété par Matthieu comme l'accomplissement d'une parole prophétique (Matthieu 2.15).

Ce témoignage soulève cependant une difficulté apparente lorsqu'il est mis en parallèle avec celui de l'Évangile selon Luc. En effet, Luc rapporte qu'après avoir accompli les prescriptions de la Loi, la famille retourne en Galilée, à Nazareth (Luc 2.39), sans mention d'un séjour en Égypte. Cette formulation peut donner l'impression d'une succession immédiate des événements, suggérant une tension entre les deux récits.

Toutefois, cette divergence apparente ne constitue pas nécessairement une contradiction. D'une part, les Évangiles selon Marc et Évangile selon Jean ne traitent pas non plus de cette période, leur récit commençant plus tard dans la vie de Jésus, ce qui limite notre documentation à Matthieu et Luc. D'autre part, la rédaction des Évangiles implique des choix de sélection et de condensation des événements : Luc, en résumant la période de l'enfance, peut avoir volontairement omis certains épisodes afin de privilégier la continuité de son récit.

Dans cette perspective, il est possible d'envisager que le voyage en Égypte s'insère implicitement dans la séquence décrite par Luc, sans être explicitement mentionné. Une telle hypothèse repose sur l'idée

que les évangélistes ne visent pas l'exhaustivité, mais proposent des récits théologiquement orientés, adaptés à leur public respectif. Matthieu, s'adressant à un auditoire d'origine juive, met en évidence les liens entre les événements et les Écritures prophétiques, tandis que Luc, écrivant pour un public plus large, privilégie une narration plus synthétique et accessible.

Ainsi, l'absence de mention explicite de la fuite en Égypte chez Luc ne permet ni de nier l'existence de cet épisode, ni de conclure à une dépendance littéraire directe entre les évangiles. Elle invite plutôt à reconnaître la diversité des perspectives rédactionnelles au sein des traditions évangéliques, et à envisager une complémentarité des récits plutôt qu'une opposition stricte. Cette question ouvre dès lors la voie à une analyse plus approfondie des motivations et des circonstances de cette fuite.

Luc 2.39 (S21)

39 Après avoir accompli tout ce que prescrivait la loi du Seigneur,

(Voyage en Egypte)

Joseph et Marie retournèrent en Galilée, à Nazareth, leur ville.

(Traduction Louis Segond S21)

II. Pourquoi fuir en Egypte ?

Matthieu 2.13-15 (Louis Segond S21)

Lorsqu'ils furent partis, un ange du Seigneur apparut dans un rêve à Joseph et dit: «Lève-toi, prends le petit enfant et sa mère, fuis en Egypte et restes-y jusqu'à ce que je te parle, car Hérode va rechercher le petit enfant pour le faire mourir.»

Joseph se leva, prit de nuit le petit enfant et sa mère et se retira en Egypte.

Il y resta jusqu'à la mort d'Hérode, afin que s'accomplisse ce que le Seigneur avait annoncé par le prophète: J'ai appelé mon fils à sortir d'Egypte.

Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

La fuite en Égypte de Marie, de Joseph et de Jésus s'inscrit dans un contexte de menace immédiate lié au règne de Hérode le Grand. Selon le récit de l'Évangile selon Matthieu, ce dernier projette explicitement de faire périr l'enfant (Matthieu 2.13 ; Matthieu 2.16), ce qui confère à la situation un caractère d'urgence excluant toute solution intermédiaire.

Les circonstances entourant la naissance de Jésus ont pu contribuer à accroître sa visibilité locale. Le témoignage des bergers (Luc 2.17-18) et la venue des mages d'Orient (Matthieu 2.1-2) constituent, dans le cadre restreint de Bethléem, des éléments susceptibles d'avoir attiré l'attention. Sans permettre d'en mesurer précisément l'impact, ces événements rendent plausible l'hypothèse d'une identification rapide en cas d'enquête ordonnée par Hérode.

Dans ce contexte, l'ordre adressé à Joseph en songe (Matthieu 2.13-15) apparaît comme l'élément déclencheur du départ. Le choix de l'Égypte peut s'expliquer par des considérations géopolitiques, ce territoire échappant à l'autorité directe d'Hérode et abritant d'importantes communautés juives susceptibles d'offrir un refuge. Il s'inscrit également dans une perspective théologique, Matthieu interprétant cet épisode comme l'accomplissement d'une parole prophétique (Matthieu 2.15 ; cf. Osée

11.1).

Ainsi, la fuite en Égypte apparaît moins comme une décision arbitraire que comme une réponse cohérente à une menace perçue comme imminente, articulant à la fois des considérations pratiques de sécurité et une lecture théologique des événements.

III. Le départ précipité pour l'Égypte

Le départ vers l'Égypte, tel que rapporté par l'Évangile selon Matthieu, intervient dans un contexte d'urgence, à la suite de l'avertissement reçu en songe par Joseph (Matthieu 2.13-14). Le texte précise que ce départ s'effectue de nuit, ce qui peut être interprété comme un indice de précipitation et de danger imminent, plutôt que comme une pratique habituelle de déplacement.

Les modalités concrètes du voyage ne sont pas décrites par les sources. Toute tentative de reconstitution — qu'il s'agisse de l'itinéraire, du moyen de transport ou de la durée du trajet — relève donc de l'hypothèse. Il est néanmoins plausible que la famille ait rejoint des voies de circulation fréquentées, notamment celles empruntées par les caravanes reliant la Judée à l'Égypte, afin de bénéficier d'une certaine sécurité.

Concernant le mode de transport, aucune indication explicite n'est fournie. L'hypothèse de l'utilisation d'un animal de bât ou d'un moyen de transport rudimentaire, tel qu'un chariot, peut être envisagée, notamment en raison de la présence d'un jeune enfant et de la nécessité de transporter des effets personnels. Toutefois, en l'absence de données textuelles ou archéologiques précises, cette proposition doit être considérée avec prudence.

La destination exacte en Égypte demeure inconnue. Compte tenu de l'existence de communautés juives importantes dans cette région, il est envisageable que la famille ait cherché refuge dans un environnement culturellement familier, sans que cela puisse être établi avec certitude. De même, la durée du voyage et les conditions matérielles du déplacement ne peuvent être déterminées avec précision. Le récit évangélique se limite à indiquer un séjour prolongé « jusqu'à la mort d'Hérode » (Matthieu 2.15).

Les présents offerts par les mages (Matthieu 2.11) ont parfois été interprétés comme ayant pu faciliter les conditions matérielles de ce déplacement et du séjour en Égypte, bien que cette interprétation demeure hypothétique. Ainsi, en l'absence de données précises, il convient de distinguer clairement entre les informations attestées par les sources et les reconstructions possibles.

IV. La citation du Prophète Osée

Matthieu reprend, sans le citer, les paroles du Prophète Osée.

Matthieu 2.15 (Louis Segond S21)

Il y resta jusqu'à la mort d'Hérode, afin que s'accomplisse ce que le Seigneur avait annoncé par le prophète: J'ai appelé mon fils à sortir d'Egypte.

Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Nous ne pensons pas que Joseph ou Marie aient pensé à la prophétie d’Osée 11.1, lorsqu’ils sont partis pour le pays d’Égypte.

Osée 11.1 (Louis Segond S21)

Quand Israël était jeune, je l’aimais,

Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

L’Évangile selon Matthieu établit un lien explicite entre la fuite en Égypte et l’accomplissement d’une parole prophétique : « J’ai appelé mon fils hors d’Égypte » (Matthieu 2.15). Cette formule renvoie au livre du prophète Osée (Osée 11.1), où elle s’applique initialement au peuple d’Israël : « Quand Israël était jeune, je l’aimais, et j’ai appelé mon fils hors d’Égypte ».

Dans son contexte originel, ce passage évoque l’Exode et la relation entre Dieu et Israël, désigné collectivement comme « fils ». Le texte ne présente donc pas, à première lecture, une référence explicite à une figure messianique individuelle. Le rapprochement opéré par Matthieu relève ainsi d’une relecture interprétative du texte prophétique.

Cette interprétation peut être comprise dans le cadre d’une typologie, où Jésus est présenté comme récapitulant l’histoire d’Israël. De même qu’Israël est appelé hors d’Égypte, Jésus, en tant que « Fils », reproduit et accomplit ce parcours dans une perspective théologique. Une telle lecture est caractéristique de l’approche de Matthieu, qui établit fréquemment des correspondances entre les événements de la vie de Jésus et les Écritures (Matthieu 1.22 ; Matthieu 2.17).

En revanche, rien dans le texte ne permet d’affirmer que Joseph et Marie aient eu conscience, au moment des événements, de cette dimension prophétique. Le récit suggère plutôt que l’interprétation est formulée a posteriori par l’évangéliste, dans une perspective théologique visant à éclairer le sens des événements.

Ainsi, la citation d’Osée ne doit pas être comprise comme l’annonce directe d’un événement précis, mais comme une relecture théologique intégrant la vie de Jésus dans l’histoire du salut d’Israël.

V. La durée du voyage

La durée du voyage et du séjour en Égypte demeure difficile à établir avec précision, en raison du caractère lacunaire des sources. Le récit de l’Évangile selon Matthieu se limite à indiquer que la famille y resta « jusqu’à la mort de Hérode le Grand » (Matthieu 2.15), sans fournir d’autres repères chronologiques.

La destination exacte en Égypte n’est pas précisée. Compte tenu de l’existence de communautés juives importantes dans cette région, notamment à Alexandrie, il est envisageable que la famille ait cherché refuge dans un environnement culturellement familier, sans que cela puisse être établi avec certitude.

Toute tentative d’estimation de la durée du trajet ou du séjour repose donc sur des hypothèses. En fonction des distances et des conditions de déplacement de l’époque, le voyage a pu durer plusieurs semaines ; toutefois, aucune donnée textuelle ne permet d’en fixer la durée avec précision. De même, le séjour en Égypte a pu s’étendre sur une période variable, allant de quelques mois à plusieurs années, selon la date retenue pour la mort d’Hérode et le moment du départ.

Certaines reconstructions chronologiques proposent des datations plus précises du départ et du retour.

Cependant, en l'absence de sources explicites, ces propositions doivent être considérées avec prudence et ne peuvent être retenues comme des données établies.

Le retour en Israël est également présenté comme consécutif à une intervention divine, transmise en songe à Joseph (Matthieu 2.19-22). Le récit précise que la famille évite la Judée pour se rendre en Galilée, à Nazareth, sans fournir d'indications supplémentaires sur les conditions du voyage.

Enfin, les traditions ultérieures qui proposent des itinéraires détaillés ou des durées prolongées de séjour en Égypte ne reposent pas sur des sources contemporaines des événements et doivent être distinguées des données issues du texte évangélique. Ainsi, l'étude historique de cette période invite à reconnaître les limites de notre connaissance, en distinguant clairement les informations attestées par les sources des reconstructions postérieures.

Lire l'annexe **ANN018 : Les frères et sœurs de Jésus**.

VI. Joseph a-t-il déjà été marié ?

La question d'un éventuel mariage antérieur de Joseph relève de traditions interprétatives postérieures aux récits évangéliques. En effet, les Évangiles ne fournissent aucune indication explicite en faveur d'un tel état antérieur. Cette problématique est étroitement liée à l'interprétation des passages mentionnant les « frères » et « sœurs » de Jésus (Matthieu 13.55-56 ; Marc 6.3).

► On pourra se reporter à l'annexe **ANN018 : « Les frères et sœurs de Jésus »**, où sont examinées les différentes interprétations possibles.

Plusieurs lectures ont été proposées dans l'histoire de l'exégèse. Certains interprètes comprennent ces termes dans un sens direct, comme désignant des enfants issus de l'union de Marie et de Joseph après la naissance de Jésus. D'autres traditions, notamment patristiques, ont proposé des interprétations alternatives, voyant dans ces « frères » soit des proches parents, soit des enfants issus d'un éventuel mariage antérieur de Joseph.

Dans une perspective historique, il convient toutefois de prendre en compte le cadre socioculturel du judaïsme du 1^{er} siècle, au sein duquel la constitution d'une descendance constitue une norme sociale fortement structurante. Le mariage est ordonné à la transmission familiale, et la fécondité y occupe une place centrale. L'absence d'enfant peut être perçue comme une situation de honte ou de disgrâce, comme l'illustre le cas de Élisabeth et de Zacharie (Luc 1.25).

Dans ce contexte, l'hypothèse d'une vie familiale conforme aux usages de l'époque — incluant la naissance de plusieurs enfants au sein du couple formé par Marie et Joseph — apparaît comme la plus cohérente sur le plan sociologique. À l'inverse, l'hypothèse d'un mariage antérieur de Joseph relève principalement de constructions interprétatives ultérieures, sans appui direct dans les sources les plus anciennes.

Toutefois, en l'absence de données explicites, il convient de maintenir une distinction entre ce qui relève de la plausibilité historique et ce qui peut être établi avec certitude. Si certaines hypothèses apparaissent plus cohérentes que d'autres au regard du contexte, aucune ne peut être démontrée de manière décisive à partir des seules données textuelles disponibles.

VII. L'hypothèse d'un séjour prolongé en Égypte dans la tradition islamique

Certaines traditions extra-bibliques, notamment issues du cadre religieux de l'islam, évoquent un séjour prolongé en Égypte de la famille de Jésus, parfois estimé à environ trois années. Dans cette perspective, Jésus est considéré comme un prophète, et des récits ultérieurs associent ce séjour à différents lieux, tels que Deir el-Moharraq, situé en Haute-Égypte, où seraient survenus divers événements à caractère miraculeux.

Ces traditions mentionnent notamment des manifestations extraordinaires, telles que la destruction d'idoles ou l'apparition de sources, attribuées à l'enfant Jésus. Toutefois, ces éléments ne reposent pas sur les sources les plus anciennes relatives à la vie de Jésus, en particulier les Évangiles, qui ne rapportent aucun épisode de ce type durant l'enfance.

Du point de vue de l'analyse historique, ces récits doivent être considérés avec prudence. Ils relèvent de traditions tardives, dont la finalité est souvent théologique ou dévotionnelle, plutôt que documentaire. En l'absence de témoignages contemporains ou de sources indépendantes, il n'est pas possible de les intégrer comme des données historiquement établies.

Par ailleurs, selon le témoignage des Évangiles, le premier miracle public de Jésus est situé à Cana (Jean 2.1-11), ce qui renforce l'idée que les récits de miracles attribués à son enfance appartiennent à des développements postérieurs.

Ainsi, bien que ces traditions puissent présenter un intérêt pour l'étude des représentations religieuses et de leur évolution, elles doivent être distinguées des données issues des sources canoniques, qui demeurent les principales références pour une approche historique de la vie de Jésus.

Conclusion

L'étude du séjour en Égypte de Marie, de Joseph et de Jésus met en évidence des limites documentaires réelles, tout en permettant de dégager un noyau historique cohérent. Le témoignage de l'Évangile selon Matthieu constitue la principale source relative à cet épisode (Matthieu 2.13-23). Bien que ce témoignage soit isolé, il s'inscrit dans un contexte historique crédible, notamment en raison du profil de Hérode le Grand, dont les sources anciennes attestent la violence et la méfiance à l'égard de toute menace potentielle.

Par ailleurs, le caractère localisé de l'événement, ainsi que le nombre vraisemblablement limité de témoins, peuvent expliquer l'absence de mention dans d'autres sources contemporaines, sans pour autant invalider le récit de Matthieu. Dans cette perspective, l'hypothèse d'un fondement historique de la fuite en Égypte apparaît comme la plus cohérente, même si ses modalités précises — itinéraire, durée du séjour, conditions matérielles — demeurent inconnues.

Les traditions ultérieures, souvent riches en détails, doivent être distinguées du témoignage évangélique lui-même. En l'absence de fondements historiques assurés, elles relèvent davantage d'élaborations secondaires.

Un point demeure solidement attesté par l'Évangile selon Luc : à l'âge de douze ans, Jésus se trouve au Temple de Jérusalem (Luc 2.41-49), ce qui implique que la famille est alors établie à Nazareth, en Galilée, et qu'elle participe aux pèlerinages annuels liés à la fête de la Pâque (Luc 2.41). L'absence de

mention explicite de la fuite en Égypte dans ce récit ne constitue pas une contradiction, mais s'explique vraisemblablement par des choix rédactionnels propres à l'évangéliste.

Ainsi, en dépit des lacunes documentaires, l'ensemble des données disponibles permet de considérer la fuite en Égypte comme un événement historiquement plausible et cohérent, dont la réalité générale peut être retenue, tout en reconnaissant les limites inhérentes à sa reconstitution précise.

LEXIQUE

La Bible Segond 21 (S21) — La Segond 21. Modernisation : La Segond 21 vise à moderniser le langage de la traduction de Louis Segond tout en maintenant une grande fidélité aux textes originaux hébreux et grecs.
INF082 · <https://www.schilo.org/inf082-la-bible-segond-21-s21/>

Cana — Cana est une ville mentionnée dans le Nouveau Testament de la Bible, principalement connue pour le premier miracle de Jésus, le Messie, lors des noces de Cana en Galilée (Jean 2.1-11). Localisation : Cana est située dans la région de Galilée, au nord d'Israël, près de la ville de Nazareth.
INF088 · <https://www.schilo.org/inf088-cana/>

Un ange du Seigneur — La précision de Luc : « Mais un ange du Seigneur, ayant ouvert pendant la nuit les portes de la prison... » (Actes des apôtres 5.19) n'est certainement pas fortuite. Elle répond à plusieurs objectifs théologiques et historiques.
INF353 · <https://www.schilo.org/inf353-un-ange-du-seigneur/>

POUR ALLER PLUS LOIN

PARCOURS	Culture, coutumes et contexte historique du Nouveau Testament https://www.schilo.org/parcours/culture-coutumes-et-contexte-historique-du-nouveau-testament/
THÈME	Naissance et enfance de Jésus https://www.schilo.org/theme/naissance-et-enfance-de-jesus/
THÈME	Vie de Jésus enfant https://www.schilo.org/theme/vie-de-jesus-enfant/
SÉRIE	Récits de l'enfance de Jésus selon Luc https://www.schilo.org/serie/recits-de-lenfance-de-jesus-selon-luc/
ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANN015 - L'Évangile de Marc https://www.schilo.org/ann015-levangile-de-marc/
ÉTUDE SUIVANTE	ANN017 - Les Baptêmes https://www.schilo.org/ann017-les-baptemes/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : <https://www.schilo.org/ann016-le-voyage-en-egypte/>, exportée le 27/10/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.